

N° CP **3e/38-07**  
Séance du **13 AVR. 2007**

### **DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL ET DE TRANSFERT DE GESTION**

La Commission Permanente du Conseil Général,

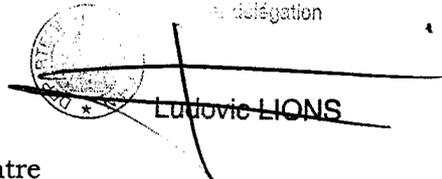
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

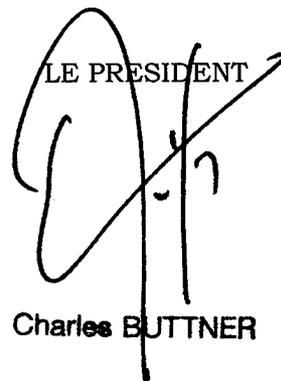
Autorise le Président :

- pour l'opération de BERGHEIM, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement d'un délaissé de la R.D. 42, en vue de son aliénation au propriétaire riverain ;
- pour l'opération de BARTENHEIM, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement dans le domaine privé départemental d'une parcelle de terrain destinée à la construction d'un nouveau centre routier ;
- pour l'opération de SCHWEIGHOUSE-PRES-THANN, à signer le procès-verbal de transfert de gestion d'un délaissé de la R.D. 20 I pour permettre à la commune d'améliorer l'accès à son dépôt de bois.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet... AVR... 2007  
Publication... 20 AVR. 2007...  
Pour le Président du Conseil Général  
en délégation

  
Ludovic LIONS

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions

  
LE PRESIDENT  
Charles BUTTNER